

## **KIT DE MOBILISATION**



# SOMMAIRE

<b>[1] PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
• Les objectifs	3
• L'impact de la Journée mondiale	3
• La Coalition mondiale contre la peine de mort	4
<b>[2] ARGUMENTS</b>	<b>5</b>
<b>[3] THÈME DE LA 12<sup>E</sup> JOURNÉE MONDIALE : LA SANTE MENTALE</b>	<b>6</b>
• Vue d'ensemble de la santé mentale et de la peine de mort	6
• Ce qu'il reste à faire	6
<b>[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !</b>	<b>7</b>
• Appel à initiatives !	7
• 10 choses que vous pouvez faire pour le 10/10	7
• 11 Fiches pratiques pour vous guider :	8
• 10 Astuces pour une action réussie :	14
• Les outils de la 12 <sup>e</sup> Journée mondiale	15
<b>[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>16</b>
• Rapports sur la peine de mort et la santé mentale	16
• Sites généraux d'information sur la peine de mort	16
• Filmographie	16
• Expositions et Œuvres d'art	17
<b>[6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION</b>	<b>19</b>
<b>[7] CONTACTEZ-NOUS!</b>	<b>19</b>

Pour plus de renseignements :

**[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)**

## [1] PRÉSENTATION

### • La Journée mondiale contre la peine de mort : 10 octobre

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens, les organisations et les institutions attachés à l'abolition universelle de la peine de mort à organiser, le 10 octobre, des centaines d'initiatives locales dans le monde entier. Débats, concerts, communiqués de presse et autres manifestations donnent une portée élargie et internationale à la revendication de l'abolition universelle.

La journée s'adresse autant aux dirigeants et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli qu'à ceux des pays qui ont déjà aboli : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenue constamment, notamment auprès des jeunes générations.

### • Les objectifs

**Encourager et renforcer** la dimension internationale du combat pour l'abolition de la peine de mort auprès des opinions publiques et des décideurs politiques.

**Faire pression** sur les États qui conservent la peine capitale pour qu'ils l'abolissent et réclamer l'arrêt définitif des condamnations à mort et des exécutions dans le monde.

**Promouvoir et élargir** la Coalition mondiale contre la peine de mort pour renforcer sa représentativité internationale.

**Légitimer** auprès des institutions et organisations internationales et régionales l'instauration de la Journée mondiale le 10 octobre de chaque année.

### • L'impact de la Journée mondiale

En dix ans, le 10 octobre s'est imposé comme un événement fédérateur du mouvement abolitionniste et l'impact des actions menées à cette occasion a été exponentiel.

► Au cours des éditions de **2003 et 2004**, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier. Depuis 2005, un thème est choisi pour la célébration de cet événement afin d'attirer l'attention et de motiver les initiatives dans le monde.

► **2005** : le premier thème choisi, fut celui de l'abolition de la peine de mort en **Afrique**. En 2005, seulement 12 pays avaient aboli la peine de mort, 21 la maintenaient et 20 États africains n'avaient pas exécuté de condamnés à mort depuis plus de dix ans. Depuis, le Rwanda, le Burundi, le Togo et le Gabon ont rejoint le clan des abolitionnistes et le Bénin s'est engagé à ne plus exécuter de condamnés à mort en ratifiant le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

► **2006** fut dédiée aux **échecs de la justice** : discriminations, exécutions des populations vulnérables, exécutions d'innocents et procès inéquitables. Tous ces exemples d'échecs de la justice furent illustrés par des cas particuliers, cherchant à sensibiliser la population et ainsi motiver la signature des pétitions et la mobilisation.

► En **2007**, la Coalition mondiale a décidé d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la **résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort** lors de la 62e session de l'Assemblée générale des Nations unies. La Journée mondiale de **2007** a démontré que la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort était soutenue par la société civile et a contribué à son succès. Depuis, trois autres résolutions pour un moratoire ont été votées, chaque fois avec un nombre croissant de votes en faveur. En 2007, la Journée mondiale contre la peine de mort a aussi été

reconnue officiellement comme journée européenne contre la peine de mort par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

► En 2008 ce fut le tour de l'**Asie**, le continent qui compte le plus grand nombre d'exécutions au monde. Depuis, la plupart des revendications de la communauté abolitionniste ont été entendues : le Vietnam et la Chine ont réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort et le Japon lève progressivement le secret sur les exécutions.

► En 2009, la Coalition mondiale a lancé la **campagne « Eduquer à l'abolition »** avec la naissance du « Guide pédagogique » qui a été largement diffusé et continue d'être utilisé par les membres de la Coalition dans leurs actions de sensibilisation. Parallèlement, elle s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions des mineurs dans les pays qui en exécutent encore.

► La Journée mondiale de 2010 a eu pour but de renforcer la tendance vers l'abolition aux **Etats-Unis d'Amérique**. Depuis, les Etats de l'Illinois, du Connecticut et du Maryland ont aboli la peine de mort, symboles du succès de la 8e Journée mondiale contre la peine de mort.

► En 2011, elle a porté sur l'inhumanité de la peine de mort. La mobilisation des organisations internationales et des pays abolitionnistes aux côtés des ONG a marqué la 9e Journée mondiale et depuis le Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont publié des rapports sur la question de la peine de mort comme traitement cruel, inhumain et dégradant.

► Pour marquer la **10e Journée mondiale**, l'accent a été mis en 2012 sur **les progrès réalisés ces 10 dernières années et sur les défis de demain**.

► En 2013, la Journée mondiale a mis l'accent sur la région des Caraïbes et a conduit à l'organisation d'une conférence et à la création officielle de Greater Caribbean for Life network.

#### • La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de plus de 155 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.



## [2] ARGUMENTS

### 10 raisons d'abolir la peine de mort:

1. **Aucun État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie à un citoyen.
2. **Elle est irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
3. **Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous** : il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
4. **Elle est injuste** : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
5. **Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort.** Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejettent la peine de mort et le revendiquent ouvertement. Ils estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche assassiné et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur de l'assassinat, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.
6. Elle crée davantage de **souffrance** indirecte et en chaîne pour les proches du condamné.
7. **Elle est inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.
8. Elle est appliquée en **Violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par quatre fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149, 63/168, 65/206 et 67/176 adoptées en décembre 2007, 2008, 2010 et 2012).
9. **Elle est inefficace** : temps et argent sont détournés des autres mesures d'application de la loi plus efficace.
10. **Elle interdit toute possibilité d'amendement** pour le criminel.

### [3] 12<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE : LA SANTE MENTALE

Le 10 octobre 2014, la Coalition contre la peine de mort et d'autres organisations abolitionnistes dans le monde célébreront la 12<sup>e</sup> Journée mondiale contre la peine de mort, au cours de laquelle l'attention sera attirée sur les préoccupations particulières des détenus, accusés ou condamnés, souffrant de problèmes de santé mental. Tout en s'opposant de manière absolue à la peine de mort, les abolitionnistes souhaitent également que les mesures de protection existantes soient mises en œuvre. Parmi ces mesures figure l'exigence établie par les normes relatives aux droits de l'homme que les personnes souffrant d'une pathologie mentale ou de déficiences intellectuelles graves ne puissent pas être condamnées à mort.

- **Vue d'ensemble de la santé mentale et de la peine de mort**

Pendant des siècles, il était entendu que toute personne ayant commis un crime alors qu'elle était « démente » ou le devenait par la suite, devait être « exemptée » de peine de mort car ce type de personne n'avait pas la possibilité de comprendre ses actes et disposait donc d'un niveau de culpabilité réduit. Selon une étude réalisée par les Nations Unies dans les années 60, tous les États prévoient des dispositions visant à exempter les détenus « déments » de la peine de mort.

Au fil du temps ce concept de culpabilité réduite s'est développé pour inclure non seulement le « dément », mais aussi les personnes ayant d'autres troubles mentaux. Par exemple, de nombreux États excluent désormais l'exécution de ceux qui souffrent de déficience intellectuelle. Malgré cela, les prisons pullulent encore de prisonniers condamnés à mort souffrant de troubles mentaux graves et les États exécutent certains d'entre eux. Dans le couloir de la mort, les condamnés vivent dans le tourment psychologique de l'anticipation de leur propre mort. Dans certains cas, ils ne sont pas informés quand ils seront exécutés jusqu'à ce jour arrive, provoquant l'angoisse psychologique extrême. Ceci est communément appelé « syndrome du couloir de la mort » et est souvent exacerbé par les conditions physiques des condamnés à mort, qui peuvent inclure le maintien prolongé en isolement (souvent dans des cages), l'insuffisance de nourriture et de l'eau, et / ou conservé à côté de la potence où ils peuvent entendre les exécutions.

- **Ce qu'il reste à faire**

Les gouvernements doivent prendre un certain nombre de mesures pour supprimer le risque que des personnes souffrant de handicap intellectuel soient envoyées dans les couloirs de la mort, voire exécutées :

- Appliquer immédiatement les normes en vigueur qui interdisent de condamner à mort ou d'exécuter toute personne souffrant d'un handicap intellectuel ou diagnostiquée « démente ». Cesser immédiatement toute exécution concernant ces personnes.
- Prendre de nouvelles mesures visant à (i) garantir que tous les États intègrent les normes internationales dans leur législation nationale ; (ii) étendre la protection aux personnes souffrant d'une maladie mentale [grave] qui ne sont pas couvertes par les limites actuelles de l'exécution de personnes « démentes » .
- Adopter, au sein des organismes médicaux et judiciaires nationaux, un code de conduite garantissant que les professionnels n'agissent pas de manière contraire à l'éthique ou de manière non professionnelle dans les procès liés à la peine de mort.
- Garantir que tout prévenu puisse bénéficier des services d'un expert en santé mentale dans tout procès impliquant la peine de mort, dès lors qu'un handicap mental ou intellectuel est invoqué.
- Lutter contre la stigmatisation des personnes souffrant d'un handicap mental ou intellectuel, en particulier lorsque les médias entretiennent des croyances publiques erronées concernant les risques que ces personnes représentent.

## [4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

L'objectif de la Journée mondiale est de **susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales** dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

- **Appel à initiatives !**

**Où que vous soyez :** En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

**Qui que vous soyez :** ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens

**Quel que soit votre projet :** Débat, concert, conférence de presse, manifestation, activités pédagogiques et culturelles...

- **10 choses que vous pouvez faire pour abolir la peine de mort**

1. **Signez et faites signer les pétitions** et organisez des stands de signatures.  
**Voir les outils de la 12e Journée mondiale dans ce kit de mobilisation**
2. **Organisez un débat public** avec des innocentés, des familles de victimes de meurtres, avocats, des experts ...  
**Voir Fiche pratique n°2, 7 et 8**
3. **Organisez une exposition artistique** (photos, peintures, affiches).  
**Voir la Fiche pratique n°6**
4. **Organisez une projection de film ou un festival de films**  
**Voir la Fiche pratique n°4**
5. **Organisez une pièce théâtrale**
6. **Organisez une manifestation** : « un sit-in », « die-in », « flash mob » ...  
**Voir les Fiches pratiques n°3 et 5**
7. **Organisez des concours de dessins dans les écoles**  
**Voir la Fiche pratique n°1**
8. **Joignez-vous aux événements organisés** pour l'abolition universelle de la peine de mort  
Pour savoir ce qui a été organisé près de chez vous : [www.worldcoalition.org/fr/worliday](http://www.worldcoalition.org/fr/worliday)
9. **Prenez part à la mobilisation en ligne**  
**Voir la Fiche pratique n°11**
10. **Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort  
**Voir Fiche pratique n°9 et 10**

Ce **guide en anglais** peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWoI>

- 12 Fiches pratiques pour vous guider :

## 1. Comment organiser un concours de dessin dans les écoles

- ▶ Pendant juillet et aout, associez-vous avec des personnes intéressées du milieu artistique (professeur d'université, graphistes engagés,...) si besoin, contactez Poster For Tomorrow pour avoir des contacts dans votre pays
- ▶ A la rentrée, associez-vous avec des enseignants (d'arts plastique, de français, d'anglais, d'histoire...) pour préparer un programme d'activités
- ▶ Courant septembre, demandez aux établissements et aux classes qui souhaitent participer au concours de s'inscrire en nommant un enseignant référent par établissement
- ▶ Le 10 octobre, prévoyez une intervention scolaire d'initiation pour que les élèves soient sensibilisés à la thématique et puisse commencer à y réfléchir
- ▶ Entre le 10 octobre et le 10 novembre, encouragez les enseignants à faire le module de cours sur le dessin graphique avec leurs élèves : <http://www.abolition.fr/fr/articles/outils-p%C3%A9dagogiques>
- ▶ Le 10 novembre, prévoyez une intervention scolaire avec un graphiste professionnel (que vous aurez préalablement contacté en juillet-aout), ou un enseignant d'art plastique pour aider les élèves à réaliser un dessin
- ▶ Le 25 novembre, assurez-vous d'avoir reçu tous les dessins en compétition, réunissez un jury et sélectionnez les 10 meilleurs dessins
- ▶ Pour le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, organisez une exposition/vernissage des dessins gagnants et une remise officielle des prix aux gagnants, en présence du jury, du graphiste professionnel et de tous ceux qui ont participé à ce projet.
- ▶ Prenez des photos aussi nettes que possible de chaque dessin gagnant et envoyez-les à la Coalition mondiale contre la peine de mort, ils seront publiés dans le rapport de la Journée mondiale.

*En 2012, ECPM et Poster for Tomorrow ont organisé des concours de dessin en France et en Espagne. Les lauréats ont été publiés dans un catalogue et exposés lors du 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Voir le catalogue de dessin : <http://www.abolition.fr/fr/actualites/resultats-du-concours-franco-espagnol-dessine-moi-labolition>*

- ▶ Pour plus d'information sur le projet Eduquer d'ECPM : <http://www.abolition.fr/fr/sujets/43/eduquer-dans-les-%C3%A9coles>
- ▶ Pour toute aide dans l'organisation d'un concours de dessin, contactez Marianne Rossi, Chargée de mission « Eduquer et Sensibiliser à l'abolition » à ECPM : [mrossi@abolition.fr](mailto:mrossi@abolition.fr)

## 2. Comment organiser une chaîne humaine

- ▶ Contactez un professeur d'université s'il y en a un au sein de votre organisation ou de la société civile locale, vous pouvez également demander à votre réseau personnel pour savoir si quelqu'un a des liens privilégiés avec l'université.
- ▶ Contactez l'université et suggérez d'organiser conjointement des activités pour la Journée mondiale (cela peut aussi bien être une intervention d'une heure dans un cours qu'une conférence de deux jours sur la peine de mort).
- ▶ Si vous êtes en contact avec une faculté de droit, vous pouvez organiser quelque chose pour les étudiants en droit avec des avocats qui défendent des condamnés à mort par exemple.
- ▶ Assurez-vous que vous êtes d'accord avec l'université sur ce à quoi elle est prête à s'engager (fournir une salle, des informations aux étudiants, une intervention officielle faite par le doyen)
- ▶ Respectez les besoins de l'université, les heures d'ouverture (en particulier le week-end) et les mesures de sécurité, y compris la politique d'assurance.
- ▶ Assurez-vous que vous avez suffisamment de matériel (affiches, dépliants, fiches d'information, etc.)
- ▶ Faites la publicité de l'événement et assurez-vous que la taille de la salle permet un grand nombre de participants, si c'est ce que vous souhaitez.

*De nombreux événements sont organisés pour la Journée mondiale dans des universités qui proposent souvent de mettre à disposition des salles gratuitement et encouragent leurs étudiants à y participer. En 2013, ce fut le cas par exemple à Trinité-et-Tobago, Porto Rico, et Hong Kong.*

### **3. Carte interactive sur les pays abolitionnistes et rétentionnistes**

- ▶ Choisissez un lieu public où il y a beaucoup de passage.
  - ▶ Imprimez ou dessinez par terre une carte de votre région ou du monde entier) avec des frontières claires pays par pays (un fichier pour impression peut être commandé auprès de la Coalition mondiale).
  - ▶ Préparez différents objets en grande quantité :
- > Pour symboliser les pays abolitionnistes (par exemple un cœur ou un objet vert) ;
- > Pour symboliser les pays qui maintiennent encore la peine de mort (par exemple une tête de mort ou un objet rouge) ;
- > Pour symboliser les différentes méthodes d'exécution. Les méthodes d'exécution les plus communément utilisées sont la pendaison, l'exécution par arme(s) à feu, l'injection létale et la décapitation. L'électrocution par chaise électrique n'est utilisée que de façon exceptionnelle par certains états américains. La lapidation n'est utilisée que pour certains crimes (essentiellement pour adultère) dans certains pays appliquant strictement la charia.
- ▶ Invitez les passants à placer les différents objets sur les pays correspondants (pays abolitionnistes ou rétentionnistes, méthode d'exécution la plus utilisée par pays)
  - ▶ Vous pouvez aussi leur demander de se positionner sur le pays où la dernière exécution a eu lieu dans une région ou sur le premier pays abolitionniste au monde (le Venezuela).

*Outil éducatif conçu par Hervé Matine à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Journée mondiale*

### **4. Comment organiser un festival de films sur la peine de mort**

- ▶ Planifiez votre événement à l'avance (au moins deux mois avant)
  - ▶ Associez-vous avec des cinémas et avec d'autres associations dans votre pays
- Choisissez une thématique pour le festival avec un titre accrocheur
- Choisissez une dizaine de films autour de cette thématique, en variant les pays et les cultures (films européens, américains, asiatiques,...) les contenus et les sujets (des cas d'innocence, le monde des condamnés à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, les exécutions politiques, le mouvement abolitionniste, les enjeux sociaux et économiques, etc) et les genres (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...) Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation
- ▶ Prévoyez de faire faire des sous-titres si les films n'existent pas déjà dans votre langue
  - ▶ Organisez des débats après les projections de film afin de favoriser la discussion avec l'audience. Invitez des experts, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

*Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de film sur la peine de mort.*



*Photo: Flash Mob, Paris, 10 Octobre 2010.*

## 5. Comment organiser un Flash Mob

Un ou une Flash Mob (de l'anglais, qui signifie « mobilisation éclair »), est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement.

- ▶ Un mois à l'avance, trouvez une musique entraînante et une chorégraphie facile à suivre tout en ayant du sens. Au besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.
- ▶ Travaillez la chorégraphie avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.
- ▶ Repérez un lieu de passage où aura lieu la Flash Mob ; si besoin, faites une demande officielle pour pouvoir l'utiliser.
- ▶ Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un tutorial en ligne pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.
- ▶ Commencez à prévenir tout le monde, en utilisant les nouveaux médias comme Facebook et Twitter, mais aussi en utilisant vos canaux de diffusion habituels (emails, Newsletter...)
- ▶ Prévoyez deux réunions avant la Flash Mob officielle avec un groupe suffisamment grand pour pouvoir initier le mouvement le jour même.
- ▶ Choisissez la date si possible en fonction du temps (c'est toujours plus réussi quand il fait beau).
- ▶ Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant seulement pour maintenir le suspens (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).
- ▶ Vous pouvez aussi choisir un code vestimentaire.
- ▶ Prévoyez un accès à l'électricité ou un groupe électrogène et des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.
- ▶ Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.
- ▶ Filmez la Flash Mob et poste rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même) pour faire un buzz sur Internet.
- ▶ A la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

*Exemple de Flash Mob organisé à Paris pour la Journée mondiale du 10 octobre 2010. Voir la vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=sdnPkhQ5eZE&list=TLjhER00SWNybHelzeJTGq4m9FS0HPTGfX>*

## 6. Comment organiser une exposition d'affiches de « Poster for Tomorrow »

- ▶ Trouvez un lieu pour l'exposition, par exemple, une galerie d'art, un musée, un jardin ou une place connus, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin...
- ▶ Il faut souvent plus de six mois pour réserver des endroits prestigieux comme les expositions temporaires des musées, mais deux ou trois mois suffisent pour un lieu public. Les endroits insolites sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.
- ▶ Pour garantir vos chances de succès, organisez-vous à l'avance et associez-vous aux responsables du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour recevoir les affiches en fichiers électroniques.
- ▶ Faites imprimer les affiches en fonction du lieu où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier, si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...)
- ▶ Préparez le vernissage de l'exposition, si possible avec un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).
- ▶ Invitez les médias, vos réseaux d'activistes, des artistes engagés, des universitaires et étudiants, le milieu de l'art...
- ▶ Montez l'exposition et n'oubliez pas de prévoir un cocktail ou un buffet.

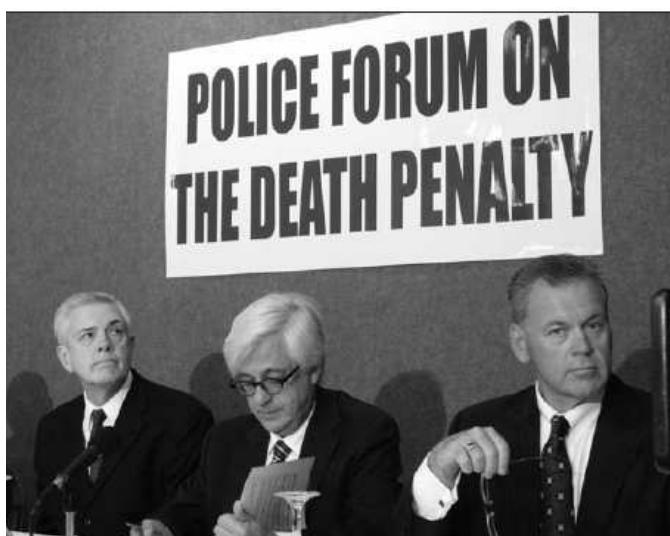


- ▶ Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un dossier de presse avec des informations sur cette exposition, sur le concours « Poster for Tomorrow » et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

*Photo : « Adieu ! », Poster 4 Tomorrow, Jochen Schievink, Allemagne.*

## **7. Comment organiser une conférence avec des officiers de police, des familles de victimes ou des condamnés à mort innocentés**

- ▶ Prévoyez votre action largement en avance (au moins deux à trois mois) pour avoir le temps de contacter ces personnes et de s'assurer de leurs disponibilités.
- ▶ Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants...) et l'ampleur de l'événement (en comité restreint d'une vingtaine de personnes choisies avec soin, pour une cinquantaine ou une centaine de personnes, voire plus).
- ▶ Définissez le thème de votre débat/conférence/discussion.
- ▶ Faites un projet clair et réaliste, vous aurez plus de chance d'intéresser les intervenants et vous augmenterez vos chances de réussite.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour savoir à qui vous adresser pour inviter les intervenants.
- ▶ Une fois que vous avez leur accord, fixez le lieu et la date de la conférence.
- ▶ Un mois à l'avance, lancez les invitations et commencez à médiatiser l'événement sur votre site Internet, en informant vos réseaux...



- ▶ Une semaine à l'avance, envoyez un communiqué de presse avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de la conférence et le nom des intervenants. Si vous souhaitez viser le grand public, pensez aussi à faire imprimer des affiches et à les coller autour du lieu de conférence.
- ▶ Un jour avant, renvoyez le communiqué de presse aux médias et assurez-vous que tous vos contacts seront bien présents. Souvent, les relances téléphoniques permettent de garantir la venue de personnalités intéressées mais dont l'agenda est chargé.

*Leçons tirées du forum de la police sur la peine de mort : « Combattre la criminalité aux États-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? » Washington DC, octobre 2010.*

## **8. Travailler avec les victimes : un guide pour les activistes**

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités anti peine de mort car :

- ▶ Chaque histoire de peine de mort est aussi l'histoire d'un crime qui s'est produit. Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence avec la perte d'une victime assassinée et avec l'impact dévastateur que cette perte a sur les membres de sa famille. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.
- ▶ L'hypothèse communément admise est que tous les membres de la famille des victimes soutiennent la peine de mort. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. Les voix des victimes ont un puissant effet – beaucoup de législateurs ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient pour l'abolition. Parler des histoires des victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement sage et c'est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militants à consulter MVFHR pour toute indication supplémentaire.

- ▶ Dans les outils pédagogiques ou politiques sur la peine de mort ou sur le cas d'un détenu en particulier, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « Eric Jones, qui risque une condamnation à mort », dites « Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort... »
- ▶ Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons, souvent différentes, d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que pardonner au criminel.
- ▶ Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec eux pour développer leurs déclarations pour des situations spécifiques mais ne leur mettez pas les mots dans la bouche ou ne les poussez pas à dire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de dire.
- ▶ Invitez les membres des familles de victimes à être une partie intégrante de vos efforts et activités contre la peine de mort.
- ▶ Sachez que la meilleure personne pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. MVFHR peut vous aider dans ce cadre.
- ▶ Soutenez les législations, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres des familles de victimes de meurtre.
- ▶ Établissez des relations avec des groupes de victimes et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre.

*Extrait du site Internet de MVFHR : <http://www.mvfhr.org/working-victims-guide-activists>*

## **9. Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements**

- ▶ Construisez des liens avec les journalistes locaux intéressés par le sujet : tout au long de l'année, suivez la couverture médiatique locale et repérez les médias et les journalistes qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique, sous quel angle...

- ▶ Contactez-les pendant l'été ou en septembre pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- ▶ Essayez de devenir la référence sur le sujet, en répondant toujours rapidement aux journalistes et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- ▶ Pour maximiser vos chances, organsez un événement avec un ou deux témoignages. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en fournissez l'occasion, ils parleront de votre action.
- ▶ Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale (vous pouvez utiliser le communiqué de presse fourni par la Coalition.)
- ▶ Précisez que les intervenants seront disponibles pour interview après l'événement.
- ▶ Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- ▶ Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...)

## 10. Comment faire un communiqué de presse

- ▶ Utilisez un papier à en-tête si vous en avez.
- ▶ Commencez par un titre court mais explicite.
- ▶ La date de la publication doit apparaître ainsi que la mention « Communiqué de presse »
- ▶ Inclure le nom de votre organisation.
- ▶ Le 1er paragraphe est l'introduction. C'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : quoi, qui, où, quand, et doit susciter l'intérêt des journalistes.
- ▶ Les 2e et 3e paragraphes sont une explication du 1er paragraphe et répondent aux deux questions « pourquoi ? » et « comment ? » en donnant le contexte et l'historique.
- ▶ Le 4e paragraphe propose des citations, des faits et des chiffres. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Ils auront besoin d'une citation pour leur article, leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. De même, en leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- ▶ Mettez vos contacts à la fin du communiqué en indiquant votre prénom, nom, fonction, email et numéro de téléphone.
- ▶ Finissez par une brève description de votre organisation.
- ▶ Le communiqué ne doit pas dépasser une page, un trop long communiqué risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.

## 11. Comment faire campagne sur les réseaux sociaux

- ▶ Acceptez l'invitation **Facebook** de la Coalition mondiale ou créez votre propre événement Facebook et partagez-le avec vos amis !
- ▶ A partir du 1er octobre, poste des milliers de messages sur Facebook ! Voici quelques exemples de messages qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
  - Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : [www.facebook.com/worldcoalition](http://www.facebook.com/worldcoalition)
  - Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Télécharger les affiches, partager l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)
  - Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'événement Facebook

- ▶ Utilisez **Twitter** comme forum avec **#journeepeinedemort**
- ▶ Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
  - Faites passez l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2013 ! [worldcoalition.org/fr/worldday](http://worldcoalition.org/fr/worldday) #journeepeinedemort
  - Non à la #peinedemort ! Consultez [worldcoalition.org/fr/worldday](http://worldcoalition.org/fr/worldday) pour participer à la #journeepeinedemort
  - Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous? Pour en savoir plus et partager votre expérience : <http://on.fb.me/SHeBi6> #journeepeinedemort
  - Envie d'en savoir plus sur la #journeepeinedemort ? Téléchargez, partagez et participez sur [worldcoalition.org/fr/worldday](http://worldcoalition.org/fr/worldday)
- ▶ Vous utilisez Facebook et Twitter dans d'autres langues ou d'autres réseaux sociaux? Postez des messages dans votre propre langue sur tous les réseaux sociaux !

## 12. Comment faire un stand avec un mini- studio photo pour la campagne réseau social

- ▶ Lisez le flyer sur la campagne #nodeathpenalty sur notre site-web :  
[http://www.worldcoalition.org/media/resourcecenter/nodeathpenalty%20flyer\\_FR.pdf](http://www.worldcoalition.org/media/resourcecenter/nodeathpenalty%20flyer_FR.pdf)
- ▶ Créez une série de pancartes affichant la phrase « Je suis contre la peine de mort parce que... » suivi de vos arguments personnels ou utilisez des modèles préexistants sur notre site web :  
<http://www.worldcoalition.org/media/resourcecenter/nodeathpenalty%20signs%20French%20version.pdf>
  - Quelques participants voudront peut-être écrire leurs propres arguments.
  - Vérifiez que le hashtag est bien visible sur les pancartes.
  - Faites une banderole ou un panneau pour accrocher à côté du stand pour attirer des gens en écrivant par exemple « Partage ta photo contre la peine de mort ».
- ▶ Imprimez les flyers (trouvés dans le premier lien en haut) pour vous aider à expliquer la campagne et vos actions aux participants.
- ▶ Avec vos pancartes et flyers (dans la langue ou les langues de votre choix), apportez à votre stand des marqueurs, une table, et un appareil-photo ou smart phone.
- ▶ Etalez les pancartes et flyers sur la table pour que les gens puissent les regarder. Expliquez pourquoi vous prenez les photos. Quand les participants trouvent ou créent une pancarte, proposez de prendre leur photo et de la poster sur les réseaux sociaux vous-même ou utilisez leur smart phone pour qu'ils puissent partager la photo sur un réseau social de leur choix (Facebook, Twitter, Instagram and Google +) avec le hashtag.
  - Si vos participants sont d'accord pour poster leur photo sur Facebook, proposez-leur de changer sa confidentialité en choisissant 'public'.
  - Encouragez les participants à prendre les flyers et à les montrer à leurs amis.
- ▶ Si vous avez pris les photos vous-même vous pouvez soit 1. Partager les photos sur votre propre réseau social avec le hashtag #nodeathpenalty ou 2. Partager les photos sur le compte Facebook de la Coalition Mondiale : <https://www.facebook.com/worldcoalition?ref=ts>

- 10 Astuces pour une action réussie :

1. **Planifier** votre action au moins un mois à l'avance, plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenants ou de nous contacter pour une exposition d'art
2. Essayez **d'associer plusieurs ONG** locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.
  - Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://worldcoalition.org/fr/worldday)
  - Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : [www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations](http://worldcoalition.org/fr/Member-organizations)
3. **Contactez les médias locaux** une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement

- **Voir la Fiche pratique n°9**
- **Ce guide en anglais** peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWoI>

4. **Utilisez Internet** et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message
5. **Contactez-nous** pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook
6. Quelques jours avant, en **faire la publicité dans les rues** (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement)
7. **Dites-le à tout le monde**, à vos amis, famille, collègues, commerçants...
8. Soyez prêt à **contrer les arguments pro peine de mort** (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit)
9. **Soyez polis**, surtout avec ceux qui sont en désaccord avec vous
10. **Prenez des photos** et faites un bilan de votre action (et envoyez-les nous)

- **Les outils de la 12<sup>e</sup> Journée mondiale**

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)

#### **L'affiche de la Journée mondiale**

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale ([contact@worldcoalition.org](mailto:contact@worldcoalition.org))

#### **Brochure d'information**

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2014 offre un bilan sur la situation de la peine de mort et la santé mentale. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort.

Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale :  
([contact@worldcoalition.org](mailto:contact@worldcoalition.org))

#### **Faits et chiffres sur la peine de mort**

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2013 et début 2014.

#### **Fiche d'information détaillée sur la santé mentale et la peine de mort**

Cette fiche sur la Journée mondiale 2014 offre un bilan détaillé sur la situation de la peine de mort et la santé mentale.

#### **Le Guide pédagogique pour des jeunes de 14 à 18 ans**

Ce manuel a pour objet de proposer des activités en prévision des célébrations du 10 octobre. Il s'adresse particulièrement aux professeurs des élèves de 14 à 18 ans où qu'ils se trouvent dans le monde, mais aussi à toute personne souhaitant organiser des événements.

- Organisateurs d'initiatives, téléchargez-le depuis le site Internet : [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)
- Utilisez-le pour organiser des événements, faire vos propres documents et informer le public de façon ludique sur la réalité de la peine de mort.

#### **Campagne sur les réseaux sociaux**

La Coalition mondiale organisera une campagne sur les réseaux sociaux dans laquelle les gens pourront mettre des photos d'eux avec un panneau qui explique pourquoi ils sont contre la peine de mort et mettre un hashtag (#) sur les comptes FB et Twitter.

Gardez un œil ouvert pour plus d'informations et comment vous pouvez vous impliquer

## [5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

### • Rapports sur la peine de mort et la santé mentale

- Amnesty International: « Hanging by a Thread: Mental Health and the Death Penalty in Japan », septembre 2009, disponible en anglais sur le site d'Amnesty International :

<https://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA22/005/2009/en/acc1c64b-e5ed-425f-bb93-36be3ec25f59/asa220052009eng.pdf>

- American Civil Liberties Union: « Mental Illness and the Death Penalty » mai 2009, disponible en anglais sur le site d'Amnesty International :

[http://www.aclu.org/files/pdfs/capital/mental\\_illness\\_may2009.pdf](http://www.aclu.org/files/pdfs/capital/mental_illness_may2009.pdf)

- Murder Victims' Families for Human Rights: « Double Tragedies: Victims Speak Out Against the Death Penalty For People with Severe Mental Illness », 2009, disponible en anglais sur le site de Murder Victims' Families for Human Rights : <http://www.mvfhr.org/sites/default/files/pdf/DoubleTragedies.pdf>

- Amnesty International: « USA: The Execution of Mentally Ill Offenders » January 2006, disponible en anglais sur le site d'Amnesty International :

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/AMR51/003/2006/en/73c0b3fe-d46f-11dd-8743-d305bea2b2c7/amr510032006en.pdf>

### • Sites généraux d'information sur la peine de mort

- Base de données sur la peine de mort dans le monde [www.deathpenaltyworldwide.org](http://www.deathpenaltyworldwide.org)
- Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort [www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)
- Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- Site d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort) [www.abolition.fr](http://www.abolition.fr)
- Espace peine de mort du portail de la FIDH <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info/>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : [www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations](http://www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations).

### • Filmographie

#### Documentaires

##### • **Into the Abyss** <http://www.wernerherzog.com/index.php?id=67>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

##### • **Honk! ... to stop executions** <http://www.honk-lefilm.com/>

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au coeur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

##### • **Incendiary: the Willingham case** <http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film américain de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamnés pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'experts

remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

- **Toute ma vie en prison (In Prison my whole Life)** <http://www.toutemovie-enprison.com/>

Documentaire britannique de Marc Evans (2007 - film 93') VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

- **999 060 (30 min - 2006):** VO anglaise avec sous titres français

Documentaire canadien de Julien Elie

Entrevue avec Farley Matchett

## Fictions

- **Train de nuit** <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnées à mort dans l'ouest de la Chine.

- **Rédemption** (2004)

Film américain de Jamie Foxx

Pendant qu'il attendait dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

- **La vie de David Gale** (2003)

Film américain d'Alan Parker

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

- **La ligne verte** (2000)

Film américain de Frank Darabont

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

- **La dernière marche** (1995)

Film américain de Tim Robbins

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique. En effet, Helen Prejean l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

## Vidéos

Consulter: <http://www.worldcoalition.org/search/index?q=video&type=Documents>

Pour consulter la filmographie d'ECPM : <http://www.abolition.fr/fr/articles/filmographie>

- **Expositions et Œuvres d'art**

- **Une exposition d'affiches « Poster for Tomorrow »**

L'objectif de ce projet international indépendant est d'encourager les gens, à la fois dans et en dehors de la communauté du design, à faire des affiches pour stimuler le débat sur les questions qui nous touchent tous. L'édition de 2010 était dédiée à l'abolition de la peine de mort :

<http://www.posterfortomorrow.org/gallery/browse/0/all>

- **Une exposition sur les méthodes d'exécution : « Il n'y a pas de manière humaine de tuer »**

Il s'agit d'une exposition de douze gravures produites par l'Atelier Goldmark en 2007 et d'un livre de 102 pages publié par Seabrook Press en association avec le Centre des droits de l'homme à l'Universitiy d'Essex en 2009 :

<http://www.artfractures.com/exhibitions/robert-priseman-2/no-human-way-to-kill/>

- **The Dark Room (La chambre noire)**

« La chambre noire » est une exposition de photographies prévue dans le cadre d'un projet d'Amnesty International Italie sous le titre « Je suis contre la peine de mort parce que ...».

<http://www.ied.edu/rome/blog/the-dark-room/2625>

- **The Last Meals Project** (Le dernier repas)

Cette série documente visuellement le visage et le dernier repas de prisonniers reconnus coupables de meurtre exécutés aux Etats-Unis <http://www.lastmealsproject.com/pages.html>

## [6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est **ouverte aux organisations ou personnes morales engagées contre la peine de mort.**

Pour **adhérer**, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : [www.worldcoalition.org/fr/become-a-member](http://www.worldcoalition.org/fr/become-a-member)

Chaque membre de la Coalition est tenu à **une cotisation** annuelle de 150 à 50 euros, selon la taille de l'organisation.

## [7] CONTACTEZ-NOUS!

- **Secrétariat**

**Coalition mondiale contre la peine de mort**  
69 rue Michelet  
93100 Montreuil, France  
**Général** : [contact@worldcoalition.org](mailto:contact@worldcoalition.org)

- **Liste et contact des membres de la Coalition mondiale :**

[www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations](http://www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations)

Pour plus de renseignements :

**[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)**